



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ALIMENTATION COUCHE-TARD ÉMET UNE LETTRE OUVERTE  
AUX ACTIONNAIRES DE CASEY'S GENERAL STORES**

---

**ATD.A, ATD.B à la Bourse de Toronto**

**Laval, Québec – le 16 septembre 2010** – Alimentation Couche Tard inc. (« Couche-Tard ») a émis aujourd'hui une lettre ouverte aux actionnaires de Casey's General Stores, Inc. (« Casey's ») (Casey's au Nasdaq) :

**ACTIONNAIRES DE CASEY'S – LE CHOIX VOUS APPARTIENT :**

**PRÉFÉREZ-VOUS LE STATU QUO OU DÉSIREZ-VOUS DES ADMINISTRATEURS  
ENGAGÉS À MAXIMISER LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT DANS CASEY'S ?**

**C'EST LE TEMPS D'UN CHANGEMENT  
VOTEZ AUJOURD'HUI EN UTILISANT LA CARTE DE PROCURATION BLEUE**

Le 16 septembre 2010

Chers actionnaires de Casey's General Stores :

En tant qu'actionnaire de Casey's General Stores, Inc. (« Casey's »), vous avez une importante décision à prendre concernant l'avenir de votre investissement dans Casey's. La semaine prochaine, Casey's tiendra son assemblée annuelle des actionnaires, au cours de laquelle vous serez appelé à déterminer, parmi une liste de candidats au conseil d'administration, qui est à même de défendre le mieux vos intérêts et de maximiser la valeur de votre investissement dans Casey's.

Alimentation Couche-Tard (« Couche-Tard ») a consacré près d'un an à tenter de négocier avec votre conseil les modalités d'une transaction (entièrement financée, qui plus est) qui vous permettrait de bénéficier immédiatement d'une valeur au comptant pour votre investissement dans Casey's. Pendant cette période, votre conseil a refusé de nous rencontrer ou de discuter avec nous au sujet de notre offre. Il s'est par ailleurs évertué à ériger des obstacles pour non seulement nuire à notre offre, mais également à la vente de Casey's à toute autre partie.

D'ici à ce que vous preniez une décision de vote, nous souhaitons mettre les points sur les i une bonne fois pour toutes et rétablir la vérité sur les fausses déclarations continuelles du conseil de Casey's. Nous vous exhortons à prendre en compte les faits suivants :

**7-Eleven n'a pas fait d'offre formelle pour l'acquisition de Casey's.** Contrairement à Couche-Tard, qui a soumis une offre au comptant avec prime entièrement financée à 38,50 \$ par action pour acquérir toutes les actions en circulation de Casey's, 7-Eleven s'est limitée à présenter une déclaration d'intérêt sans engagement à un prix de 40,00 \$ par action. Il n'y a aucune garantie que 7-Eleven donnera suite à sa suggestion de transaction potentielle entre elle et Casey's. Il n'est pas certain non plus que votre conseil respectera ses obligations fiduciaires envers vous et maximisera la valeur de votre investissement dans Casey's en procédant à la vente de Casey's au plus offrant. **En tant qu'actionnaire de Casey's, croyez-vous vraiment que le conseil de Casey's donnera suite à ce processus et maximisera la valeur de votre investissement si ses administrateurs sont réélus à la prochaine assemblée annuelle?**

**Couche-Tard est disposée à bonifier son offre.** Nous sommes grandement déterminés à acquérir Casey's. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé au conseil de Casey's, tant en privé que publiquement, d'inviter Couche-Tard à participer au processus de vente de Casey's. Comme nous l'avons déjà dit, si Couche-Tard obtenait accès à un processus équitable et qu'elle avait la possibilité de réaliser une revue diligente de confirmation de Casey's, sur un pied d'égalité avec 7-Eleven, nous serions prêts à considérer une augmentation de notre offre. Actuellement, la différence de prix entre notre offre publique et ferme et la déclaration d'intérêt sans engagement de 7-Eleven est de seulement 4 %. Malgré tout, le conseil de Casey's a d'ores et déjà autorisé des discussions au sujet d'une éventuelle transaction avec 7-Eleven, alors qu'il continue de rejeter notre demande de participation au processus. **En tant qu'actionnaire de Casey's, ne voulez-vous pas pouvoir compter sur des administrateurs qui examineront toutes les possibilités de maximiser la valeur de votre investissement en donnant à Couche-Tard, ou à toute autre partie, l'occasion de faire une meilleure offre?**

**L'offre de Couche-Tard est entièrement financée.** Couche-Tard a obtenu jusqu'à 1,5 milliard de dollars en financement, ce qui, combiné à ses fonds actuellement disponibles, sera amplement suffisant pour assurer le financement de cette transaction au comptant. Il est scandaleux que le conseil de Casey's tente d'utiliser la question du financement pour justifier son rejet de notre offre. De plus, dans le cadre de sa campagne de désinformation, votre conseil soutient être préoccupé par « le caractère hautement et anormalement conditionnel » de notre offre. La réalité est la suivante : la plupart des conditions qui figurent dans notre offre ont été énoncées parce que votre conseil refuse de discuter avec nous et nous empêche de faire la moindre revue diligente. Si nous avons l'occasion de rencontrer les dirigeants et le conseil de Casey's, nous nous attendons à ce que la majorité de ces conditions soient écartées, comme c'est généralement le cas dans une situation comme celle-ci. **En tant qu'actionnaire de Casey's, ne voulez-vous pas pouvoir compter sur des administrateurs enclins à collaborer avec un acheteur qui, comme Couche-Tard, démontre une détermination inébranlable à conclure une opération dans les plus brefs délais?**

**Votre conseil d'administration a pris des mesures contraires à votre intérêt supérieur.** Au cours des cinq derniers mois, le conseil de Casey's s'est évertué, par tous les moyens possibles, à faire obstruction à notre offre au comptant avec prime. Il a notamment empêché Couche-Tard de participer à un processus complet et équitable, mis en œuvre un plan de refinancement par emprunt comportant une option empoisonnée de vente peu courante et hautement coercitive, entamé des poursuites coûteuses et non fondées contre Couche-Tard, recouru à une pilule empoisonnée et mis

en place des clauses offrant un parachute doré aux cadres de Casey's. **En tant qu'actionnaire de Casey's, voulez-vous vraiment être représenté par des administrateurs qui semblent consacrer plus de temps à protéger leurs propres emplois et ceux de l'équipe de la direction de Casey's qu'à s'efforcer de maximiser la valeur de votre investissement?**

Nous continuons de croire fermement que notre offre est attrayante pour TOUTES les parties prenantes de Casey's. Couche-Tard entretient d'excellentes relations avec les employés des entreprises et les entreprises locales entourant les compagnies qu'elle a acquises. Couche-Tard exerce ses activités d'une manière hautement décentralisée, et nous prévoyons garder en poste la plupart, voire la totalité, des employés de Casey's. Nous estimons également que l'accès à la plateforme de Couche-Tard offrira aux fournisseurs de Casey's des possibilités accrues pour ce qui est d'augmenter leurs ventes aux chaînes de magasins d'accommodation faisant partie du portefeuille de Couche-Tard. Couche-Tard a toujours traité avec le plus grand respect les commerces locaux liés aux entreprises qu'elle a acquises. Notre structure de gestion décentralisée nous a permis de maintenir les relations avec leurs fournisseurs. Par contre, si une transaction était conclue avec 7-Eleven et en tenant compte du modèle d'affaires de cette dernière, nous croyons que les diverses parties prenantes de Casey's devraient s'attendre à ce que des changements notables se produisent dans le cadre opérationnel de Casey's, lesquels pourraient être contraires à leurs intérêts.

#### **CROYEZ-VOUS QUE LE CONSEIL ACTUEL AGIT DANS L'INTÉRÊT DES ACTIONNAIRES?**

**En tant qu'actionnaire de Casey's, vous méritez d'être représenté par des administrateurs déterminés à maximiser la valeur de votre investissement dans Casey's.** Si les administrateurs actuels de Casey's – ceux-là mêmes qui ont fait tout leur possible pour empêcher la vente de Casey's à quelque société que ce soit – sont réélus au conseil de Casey's à l'assemblée annuelle du 23 septembre, croyez-vous vraiment qu'ils agiront dans votre intérêt supérieur et veilleront à maximiser la valeur de votre investissement en s'engageant à vendre Casey's au plus haut soumissionnaire intéressé? Pouvez-vous vraiment avoir l'assurance qu'ils étudieront consciencieusement la déclaration d'intérêt sans engagement de 7-Eleven ou toute autre option les obligeant à céder le contrôle de Casey's ?

**Les candidats indépendants de Couche-Tard sont déterminés à maximiser la valeur de l'investissement de tous les actionnaires de Casey's. S'ils sont élus, ils ne ménageront aucun effort pour atteindre cet objectif.** Nous vous incitons à exercer votre droit de vote à l'aide de la carte de procuration BLEUE pour ainsi communiquer un message clair et convaincant : vous voulez pouvoir compter sur des administrateurs qui respectent leurs obligations envers vous et qui défendent vos intérêts, et non les leurs. La balle est maintenant dans votre camp.

Je vous remercie de votre appui et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Le président et chef de la direction,

/s/ Alain Bouchard  
Alain Bouchard

**Votre vote est important, peu importe le nombre d'actions que vous détenez.**

Si vous avez des questions sur la manière d'exercer le droit de vote rattaché à vos actions à l'aide de la carte de procuration **BLEUE**, ou si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, veuillez communiquer avec l'entreprise qui nous prête assistance pour la sollicitation des procurations :

**INNISFREE M&A INCORPORATED**

Numéro sans frais pour les actionnaires : 1-877-717-3930

Numéro à frais virés pour les banques et les courtiers : 212-750-5833

**IMPORTANT**

Nous vous prions de ne signer AUCUNE carte de procuration blanche envoyée par Casey's.

Les documents de l'offre, incluant l'offre publique d'achat et la lettre d'accompagnement ainsi que les documents finaux de sollicitation de procurations en relation avec la sollicitation de procurations pour l'assemblée annuelle des actionnaires 2010 de Casey's, ont été déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* (« SEC »). Les actionnaires de Casey's peuvent obtenir un exemplaire des documents de l'offre publique d'achat et de sollicitation de procurations finale sur le site [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Pour obtenir une copie gratuite des documents, il suffit de communiquer avec Innisfree M&A Incorporated en composant le numéro sans frais 1-877-717-3930.

Crédit Suisse Securities (USA) LLC agit à titre de conseiller financier et courtier-gestionnaire pour l'offre de Couche-Tard. UBS Investment Bank agit également à titre de conseiller financier pour Couche-Tard. Dewey & LeBoeuf LLP, Nyemaster, Goode, West, Hansell & O'Brien, P.C. et Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l. agissent à titre de conseillers juridiques. Innisfree M&A Incorporated agit à titre d'agent de renseignements pour l'offre de Couche-Tard et conseiller de sollicitation de procuration de votes en lien avec la sollicitation de procurations de Couche-Tard pour l'assemblée annuelle des actionnaires 2010 de Casey's.

### **À propos de Couche-Tard**

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard est la plus importante compagnie en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins corporatifs. Couche-Tard a un réseau qui compte 5 869 magasins, dont 4 141 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont répartis dans 11 grands marchés géographiques, dont huit aux États-Unis, couvrant 42 états et le district de Columbia, et trois au Canada, couvrant les dix provinces. Plus de 53 000 personnes oeuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard. Pour plus d'information, prière de visiter le site internet de Couche-Tard à [www.couche-tard.com/corporatif](http://www.couche-tard.com/corporatif).

## Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans cette communication, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons la possibilité que Couche-Tard ne complète pas l'offre d'achat comme prévu; la capacité de Couche-Tard d'établir une synergie et de créer la valeur escomptée de la transaction proposée; la capacité de Couche-Tard d'intégrer rapidement et efficacement les activités de Casey's; les tendances et projections prévues à l'égard de certains produits, services, segments d'affaires, revenus et dépenses; la disponibilité de suffisamment de liquidités et de capitaux, les attentes de Couche-Tard à l'égard de sa situation financière et ses liquidités ainsi que les mouvements de trésorerie et bénéfices futurs; les dépenses en immobilisation prévues; le succès de la stratégie de croissance ainsi que la croissance et l'expansion escomptée des activités de Couche-Tard; les intentions, opinions et attentes actuelles de Couche-Tard à l'égard surtout du rendement futur; les attentes liées à la croissance des ventes, des marges brutes, des dépenses en immobilisations et du taux d'imposition effectif; les attentes liées à la conclusion de diverses procédures judiciaires; la saisonnalité et les catastrophes naturelles; et d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans cette communication est basée sur l'information disponible en date de sa publication.

## Information importante additionnelle

Cette communication ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vendre des actions. L'offre publique d'achat (« l'Offre Publique d'Achat ») est faite en vertu d'une déclaration d'offre publique d'achat sur annexe TO (incluant l'offre d'achat, la lettre d'accompagnement et autres documents relatifs à l'offre publique d'achat) qui ont été déposés le 2 juin 2010 auprès de la SEC par Couche-Tard et ACT Acquisition Sub, Inc. (« ACT Acquisition Sub »). **Ces documents, tels qu'ils peuvent être modifiés de temps à autre, contiennent de l'information importante incluant les modalités et conditions de l'Offre Publique d'Achat qui doivent être lus attentivement avant que toutes décisions soient prises quant à l'Offre Publique d'Achat.** Les investisseurs et détenteurs d'actions de Casey's pourront obtenir des copies gratuitement et autres documents déposés par Couche-Tard auprès de la SEC par l'entremise du site internet de la SEC à l'adresse suivante : <http://www.sec.gov> ou en faisant la demande auprès du Secrétaire corporatif de Alimentation Couche-Tard Inc. au 4204 boul. Industriel, Laval (Québec), Canada H7L 0E3. Des copies peuvent être également obtenues gratuitement auprès de Innisfree M&A Incorporated au 1-877-717-3930.

Couche-Tard et ACT Acquisition Sub ont déposé une circulaire de sollicitation de procurations finale sous *Schedule 14A* auprès de la SEC le 19 août 2010 en relation avec la sollicitation de

procurations pour l'assemblée annuelle des actionnaires 2010 de Casey's. La circulaire de sollicitation de procurations finale a été postée aux actionnaires de Casey's le ou vers le 19 août 2010. **Les investisseurs et détenteurs d'actions de Casey's sont sommés de lire attentivement et en totalité la circulaire de sollicitation de procurations finale et autres documents déposés auprès de la SEC dès qu'ils seront disponibles car ils contiendront de l'information importante.** Les investisseurs et détenteurs d'actions de Casey's pourront obtenir des copies gratuitement et autres documents déposés par Couche-Tard auprès de la SEC par l'entremise du site internet de la SEC à l'adresse suivante : <http://www.sec.gov> ou en faisant la demande auprès du Secrétaire corporatif de Alimentation Couche-Tard Inc. au 4204 boul. Industriel, Laval (Québec), Canada H7L 0E3. Des copies peuvent être également obtenues gratuitement auprès de Innisfree M&A Incorporated, l'agent de renseignements de Couche-Tard, au (877) 717-3930. Des copies de la circulaire de sollicitation de procurations définitive et tout autres documents de sollicitation de procurations de Couche-Tard et de ACT Acquisition Sub peuvent être obtenues par l'entremise du site Internet maintenu à cet effet au <http://www.ReadOurMaterials.com/Couche-Tard>.

### **Information concernant les participants**

Couche-Tard et ACT Acquisition Sub, sa filiale en propriété exclusive indirecte, et certains de leurs administrateurs et haut dirigeants respectifs ainsi que les candidats proposés par Couche-Tard pour élection au conseil d'administration de Casey's à l'assemblée annuelle des actionnaires 2010 de Casey's pourraient être des participants présumés à la transaction proposée en vertu des règles de la SEC. En date du présent communiqué de presse, Couche-Tard est le propriétaire réel de 362 actions ordinaires de Casey's (incluant 100 actions ordinaires de Casey's détenues par ACT Acquisition Sub). Les détenteurs d'actions peuvent obtenir de l'information sur les noms, associations et intérêts des administrateurs et haut dirigeants de Couche-Tard dans son rapport annuel (Form 40-F) pour son exercice terminé le 25 avril 2010, lequel a été déposé auprès de la SEC le 19 juillet 2010, et sa circulaire de sollicitation de procurations de votes pour son assemblée générale annuelle des actionnaires 2010, laquelle a été déposée auprès de la SEC sous un Form 6-K le 19 juillet 2010. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement tel qu'indiqué ci-dessus. De l'information supplémentaire relativement aux intérêts de ces participants dans la circulaire de sollicitation de procurations de votes et une description de leur intérêts directs et indirects, par l'entremise de détention d'actions ou autrement, est inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations finale déposée auprès de la SEC le 19 août 2010.

###

### **Contacts:**

Raymond Paré  
Vice-président et chef de la direction financière  
Tél: (450) 662-6632 poste 4607  
[relations.investisseurs@couche-tard.com](mailto:relations.investisseurs@couche-tard.com)

Joele Frank, Wilkinson Brimmer Katcher  
Matthew Sherman / Eric Brielmann / Eric Bonach  
Tél: (212) 355-4449

Innisfree M&A Incorporated  
Alan Miller / Jennifer Shotwell / Scott Winter  
Tél: (212) 750-5833